

## Conversation en Italien - FARO

### 1. **Objet :**

- ✓ L'association FARO organise des séances de conversation en Italien.

### 2. **Bénéficiaires :**

- ✓ Pour pouvoir en bénéficier, il faut être adhérent de l'association FARO et avoir réglé sa cotisation de l'année en cours.
- ✓ Tous les niveaux sont acceptés dans le groupe.

### 3. **Périodicité, dates et durée :**

- ✓ Le groupe se réunit chaque mois pour une durée de deux heures, soit une dizaine de séances dans l'année. (Pause estivale de deux mois)
- ✓ A la fin de chaque séance sont déterminées, conjointement entre animatrice et participants, la date et l'heure de la prochaine rencontre.
- ✓ L'information ci-dessus doit être communiquée par l'animatrice (par les moyens appropriés: Tel , Mail...) à l'ensemble des participants inscrits, à la personne chargée de réserver la salle, ainsi qu'au gestionnaire du site internet pour diffusion.

### 4. **Coût :**

- ✓ Une contribution de 30€ pour l'année est demandée aux participants (Tarif 2018).  
Nb : Pour l'association, le coût de revient de ces séances est de 750 € par an.

### 5. **Inscriptions :**

- ✓ Les inscriptions accompagnées du règlement sont enregistrées en début d'année.
- ✓ Pour une inscription en cours d'année le montant sera au prorata des séances à venir.
- ✓ L'abandon en cours d'année ou les absences ne seront pas remboursés.

### 6. **Salle :**

- ✓ Avant la prochaine séance, et suffisamment tôt, un membre du Bureau FARO désigné, fera la réservation de la salle pour l'horaire et le jour de la prochaine séance.
- ✓ Si un changement de salle a lieu, cette personne en avertira l'ensemble des participants, animatrice et gestionnaire du site.
- ✓ Une personne sera désignée pour récupérer la clé en temps voulu et la rapporter ensuite.

### 7. **Suivi :**

- ✓ A chaque séance, l'animatrice cochera sur une liste, la présence des participants. Ceci pour permettre d'évaluer la fréquentation des conversations.